



SAS MAZE

110 rue Camille Desmoulins
59260 Hellemmes-Lille
SIRET : 833837487 000 10
Déclaration d'activité enregistrée
auprès du préfet de la Région Hauts-
de-France : 32590960059

Informations pratiques

Dates : 8 et 9 octobre 2020
Durée : 2 jours (14 heures)
Horaires : 9h30-13h / 14h-17h30
Lieu : Studio Camoufleur
37 rue Aristote
59800 Lille

Tarif et modalité de prise en charge

Coût de la formation : 490€ TTC.
Financements possibles selon la
situation du stagiaire : nous contacter
1 mois avant la formation.

Gérer sa comptabilité d'artiste-auteur.e

Dans le domaine de la gestion administrative, la comptabilité emporte trop souvent la palme du rédhibitoire. Et pourtant ! Savoir gérer sa comptabilité, c'est se donner l'opportunité de mieux négocier ses contrats, de comprendre la nature de ses dépenses et de ses recettes. Avec cette formation, Maze propose d'acquérir une méthode simple et efficace d'archivage et de gestion, de comprendre les fondamentaux de la comptabilité, appliqués aux activités artistiques.

contenu de la formation

- La comptabilité tenue en recettes-dépenses : connaître et respecter la nomenclature du plan comptable général, le fonctionnement général des classes, nature fiscale des rémunérations, les dépenses. Principes fondamentaux de la TVA.
- Organiser sa comptabilité pour ne pas être débordé.e : acquérir une méthode de classement et d'archivage des factures et justificatifs et gérer les différentes étapes déclaratives.
- Appréhender un logiciel de comptabilité : principe général de saisie d'une opération, passer de la logique « cahier » à la logique informatique. Connaître et savoir remplir les informations indispensables des onglets Général, Impôts et Comptable.

objectifs pédagogiques

- Tenir sa comptabilité d'artiste-auteur.e indépendant.e
- Comprendre et respecter les principes fondamentaux de la gestion comptable
- Maîtriser les fonctionnalités de base d'un logiciel de comptabilité répondant aux exigences de l'article 420-5 du plan comptable général
- Rendre son activité conforme aux exigences fiscales (arrêté du 29 juillet 2013 ; BOI-CF-IOR-60-40-20 du 13 décembre 2013).



Formation organisée pour un effectif maximal de 10 stagiaires. Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, cet effectif est susceptible d'être révisé.

Renseignements et inscriptions

Mathilde Ehret-Zoghi

mathilde@maze-conseils.com

publics concernés

Artiste, auteur.e, graphiste, illustrateur.rice, photographe, réalisateur.rice, souhaitant opter ou ayant opté pour le régime fiscal de la déclaration contrôlée.

pré-requis

- Maîtrise des outils basiques de l'informatique (traitement de texte, messagerie, internet...)
- Notions du cadre fiscal et social des artistes-auteur.e.s (découvrez les autres formations de Maze sur www.maze-conseils.com).
- Disposer d'un ordinateur personnel

moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Projection de vidéos
- Remise d'un dossier documentaire
- Mise en situation

Afin de rendre accessible aux artistes des informations fiables et compréhensibles, la forme schématique, simple, graphique et visuelle, est privilégiée pour les supports pédagogiques durant la formation. Cette formation implique fortement les stagiaires dans une mise en pratique concrète. Il peut leur être demandé de fournir des documents servant de base à ce travail (factures de dépenses et de recettes).

Attention, les stagiaires devront se munir d'un ordinateur lors du second jour de formation afin de travailler sur le logiciel.

méthode d'évaluation

La formatrice évaluera les stagiaires lors d'une mise en pratique des apports théoriques selon les objectifs de la formation. Elle leur remettra également un formulaire de satisfaction.



la formatrice

Mathilde Ehret-Zoghi est gérante de Maze, agence de conseils et de formations dans le domaine de la gestion administrative des activités de l'art contemporain. Elle intervient auprès d'associations, de collectifs, d'écoles d'art, de centres d'art et de collectivités territoriales. Elle a notamment créé avec la graphiste Léonie Young, la websérie *Au secours je suis artiste*, co-produite avec le CNAP.

la démarche qualité de Maze

Pour s'assurer de la qualité de ses formations, Maze fait renseigner des évaluations par les stagiaires à l'issue de chaque formation. Ce processus lui permet d'évaluer la pertinence du contenu des formations, l'adéquation des méthodes pédagogiques avec les objectifs fixés, la qualité des outils, ainsi que la qualité des conditions d'accompagnement des stagiaires.

La qualité des formations Maze est attestée par son référencement sur la base DATADOCK.

